

UFF AZUR INVEST

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 31 décembre 2025

Myria Asset
Management

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 € - RCS Nanterre 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	14
Rapport certifié du commissaire aux comptes	22
Informations périodiques SFDR article 8.....	54

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2025**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - France

Gestionnaire financier par délégation : Sunny Asset Management

Société de gestion agréée le 19/12/2008 par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) sous le numéro GP08000045 (agrément général).
Sunny Asset Management
129, avenue Charles de Gaulle, 92 200 Neuilly-sur-Seine

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12, place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12, place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSE AUDIT, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR001400BO88

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : « Obligations et autres titres de créance libellés en euro

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est de rechercher, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance annuelle nette de frais au moins égale à celle de l'indicateur de référence, l'€STR + 1 % capitalisé.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence du FCP est l'€STR + 1% capitalisé quotidiennement. L'€STR (Euro Short Term Rate) est un taux représentant la référence du prix de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone Euro.

L'€STR est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (en français « taux en euro à court terme »). Ce dernier est calculé chaque matin et publié à 9h sur la base de données récupérées au plus tard à 7h. L'€STR repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la BCE dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire.

L'€STR est administré directement par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Des informations complémentaires sur l'indicateur de référence sont accessibles à l'adresse suivante : https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html

La gestion du FCP n'est pas corrélée à celle d'un indicateur de référence. L'indicateur de référence €STR capitalisé est un indicateur de comparaison a posteriori. Par conséquent, la performance du Fonds peut s'éloigner durablement de celle de son indicateur de référence.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la SGP dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP UFF AZUR INVEST met en œuvre une stratégie orientée principalement dans l'investissement en produits de taux, consistant notamment à sélectionner et investir dans des obligations à moyen et long terme avec pour objectif, d'une part de les porter à leur terme, et d'autre part, d'arbitrer des positions lors de fortes variations structurelles des taux afin d'optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille.

L'objectif est de conserver les obligations jusqu'à leur terme, sauf conditions de marché et/ou techniques et/ou fondamentales nécessitant le contraire. La gestion est discrétionnaire active, pragmatique, dans le sens où elle ne réplique aucun indice, où elle essaie certes de porter à leur terme les émissions sélectionnées mais ne s'interdit pas des réallocations ou la prise d'opportunités. Par ailleurs, le portefeuille pourra enregistrer des remboursements anticipés avant la maturité des sous-jacents, dont les produits seront alors réinvestis à des conditions de marchés différentes que celles du lancement.

La stratégie mise en œuvre est fondée sur une analyse de l'environnement économique global à moyen terme, l'identification de secteurs d'activité et des émetteurs, et la sélection des instruments financiers en fonction de leurs caractéristiques techniques.

En fonction du diagnostic de l'environnement économique global établi par l'équipe de gestion, la stratégie de gestion privilégiera les types d'obligations qui pourront présenter les meilleures perspectives de performance sur la base du couple rendement / risque.

Le processus de construction du portefeuille se fait également dans le respect d'exclusions basées sur les principes suivants :

Le process de gestion se décline comme suit :

1. Etablissement d'un scénario macroéconomique global en fonction des perspectives d'évolution des différentes zones économiques suivant des critères comme :

Analyse basée sur une base de données propriétaire de plus de 100 indicateurs économiques mondiaux dont notamment :

- la croissance économique (indicateurs avancés : NAPM et ISM aux USA...)
- analyse des composantes du PIB ;
- l'inflation anticipée ;
- la politique monétaire des différentes zones et la croissance de la masse monétaire ;
- l'évolution des déficits ou des excédents publics, de la balance commerciale, des capitaux ;
- l'impact des politiques publiques sur les secteurs d'activité et les modifications structurelles qui en résultent ;

A l'issue de cette analyse, un scénario macro-économique à 3-5 ans est identifié ainsi que les tendances lourdes probables sur cette même période.

2. Détermination des sociétés pouvant le mieux profiter du scénario identifié et des tendances retenues.

Analyse avec la base de données propriétaire de plus de 400 noms de sociétés, notamment sur les critères suivants :

- nature et poids de l'endettement,
- expérience de l'équipe dirigeante, bonne gouvernance,
- croissance et stabilité des résultats dans le temps, dont les risques en matière de durabilité
- évolution des free cash flows,
- secteur d'activité cyclique ou pas,
- opérations capitalistiques éventuelles,
- sensibilité aux taux d'intérêt

Cette liste n'est pas exhaustive.

3. Détermination des caractéristiques techniques des sociétés.

- nature des obligations émises (Taux fixes, Taux variables, Hybrides, convertibles...),
- émissions uniquement en Euro,
- durée de vie de l'emprunt,
- subordination des émissions,
- notation des émissions,
- existence de call-put.

4. Analyse de la cherté de l'obligation

Une fois les 3 étapes du processus achevées, Il convient de déterminer si l'obligation est chère ou pas, en analysant notamment la dissymétrie du risque (gain escompté versus la perte potentielle) et si le prix de marché est conforme à l'objectif de gestion du fonds.

5. Construction du portefeuille

Cette phase consiste à partir des analyses menées au préalable à constituer le portefeuille, ce dernier devant coller en durée de vie et rotation au scénario macro-économique car nous privilégions la conservation des obligations jusqu'à leur terme.

6. Suivi du risque émetteur

Le suivi du risque émetteur est réalisé au quotidien par le gérant.

Fourchette de sensibilité globale aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré	Zone géographique des émetteurs des titres	Fourchette d'exposition correspondant à cette zone
UFF AZUR INVEST : 0 – 5	Toutes Zones	Le fonds sera en permanence exposé à des titres de créances libellés en euro (monétaire ou obligataire)

Le FCP ne pourra pas investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'Euro.

INFORMATION RELATIVES AU REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

L'OPCVM fait ainsi la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance dans son processus de gestion, au sens de l'article 8 du règlement UE n°2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »), sans toutefois définir un objectif contraignant d'investissement durable au sens du « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables).

En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage l'OPCVM est de 0%.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, les principales incidences négatives en matière de durabilité (Article 7 de SFDR) ne sont pas prises en compte dans le processus de gestion.

Limites de l'approche extra-financière

SUNNY AM a conscience que l'hétérogénéité et la non-exhaustivité des sources relatives aux informations permettant de suivre les critères ESG conduit seulement à une analyse partielle de la situation. Les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts du fait d'évaluation sans normes de marchés strictes et peuvent induire des biais d'analyse dans le processus d'investissement.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du Fonds UFF AZUR INVEST, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

➤ **Risque de perte en capital**

Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection ; il existe un risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué. Le porteur est averti que l'objectif de performance est donné à titre indicatif et ne peut en aucune manière constituer une obligation de résultat pour la société de gestion.

➤ **Risque de taux**

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative de l'OPCVM.

Exemples :

- pour une sensibilité de -1, une hausse des taux de 1% se traduirait par une hausse de 1% du portefeuille ;
- pour une sensibilité de 4, une hausse des taux de 1% se traduirait par une baisse de 4% du portefeuille.

➤ **Risque de crédit**

Le porteur est exposé au risque de défaillance d'un émetteur, mais ce risque est limité par la procédure de sélection des émetteurs décrite dans la partie « actifs » du prospectus.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion du FCP. Le portefeuille est susceptible d'être investi en titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement en termes de transparence et de liquidité peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.

➤ **Risque lié à l'investissement en titres spéculatifs (« High Yield »)**

Le Fonds pourra être amené à investir dans des titres de créances spéculatifs, (High Yield) qui ont un risque de défaillance plus élevé que les titres de la catégorie « Investment Grade ». En cas de baisse de ces titres, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser.

➤ **Risque des marchés émergents**

Le FCP peut être exposé aux titres de créance des marchés émergents (limité à 100% de l'actif). L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés émergents) peuvent s'écarter des standards prévalent sur les grandes places internationales.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de contrepartie**

Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque lié à la détention d'obligations convertibles**

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs tels que le niveau des taux d'intérêt, l'évolution du prix des actions sous-jacentes, l'évolution du prix des dérivés intégrés dans le FCP. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

➤ **Risque actions**

Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

➤ **Risque lié aux investissements en actions de petites capitalisations (exposition max 5%)**

Il s'agit d'un risque de faible liquidité des titres émis par les « petites capitalisations » c'est à dire celui de ne pas pouvoir vendre ou acheter des actions instantanément sur le marché ou que la vente se réalise à un prix inférieur au prix souhaité. Par ailleurs, le gérant peut être parfois confronté à une information parfois insuffisante sur ce type de valeurs (peu d'analyses financières concernent les sociétés caractérisées par une faible capitalisation).

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

1 - Titres de créance, instruments du marché monétaire émis en Euro

Fourchette de détention : investissement entre 0 et 100% de l'actif net (uniquement émis en Euro), voire 110% du fait de la possibilité réglementaire d'un max de 10% débiteur temporaire.

Répartition géographique et/ou sectorielle des émetteurs : la répartition sectorielle et/ou géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

Le FCP pourra investir dans des titres, uniquement libellés en euros, émis par des émetteurs de pays émergents (hors OCDE).

Répartition dette privée/publique : la répartition des émetteurs entre dette privée et dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

Critères relatifs à la notation :

le FCP pourra investir dans des titres et/ou des émetteurs (société en direct ou sa maison-mère) dont les notations des agences de notation S&P et/ou Moody's seront les suivantes :

- « Investment Grade » : 50 % minimum
- inférieures à « Investment Grade » : 50 % maximum en titres notés BB / 0 % en B et inférieures
- titres d'émetteurs non notés dont la notation interne, jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion délégataire, correspond à la répartition « investment grade » / « non investment grade » indiquée précédemment.

En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés.

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux dans les catégories "Investment Grade", "Non Investment Grade" et "Non notés" est réalisé à partir des principales notations financières proposées par les agences de notation, selon la méthodologie suivante : lorsqu'il existe plusieurs notations de même nature, la seconde meilleure note dans la hiérarchie des notes parmi les notations proposées est automatiquement sélectionnée ; dans le cas où il n'existe que 2 notations, la

pire des 2 notes s'applique et dans le cas où il n'existe qu'une seule notation, cette dernière est sélectionnée. En l'absence de rating du titre, c'est la notation de l'émetteur qui trouvera à s'appliquer selon les principes hiérarchiques décrits précédemment. Pour les titres « subordonnés » où il n'existerait que des ratings émetteurs ne tenant pas compte de la subordination du titre, la méthodologie décrite ci-dessus détermine une notation, qui est ensuite abaissée de 2 crans. Enfin si le titre ou l'émetteur fait l'objet d'une notation interne, c'est cette notation qui prime.

Nature juridique des instruments utilisés rémunérés à taux fixe, variable ou révisable

Titres de créance : obligations, obligations indexées,

Titres de créance négociables / Instruments du marché monétaire : billets de trésorerie, certificats de dépôt, et Euro Commercial Paper.

Sensibilité : la sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 5, selon les conditions de marché et la structure du portefeuille.

2 - Détention d'actions : maximum 5%

Fourchette de détention : exposition maximum de 5 % en actions de façon indirecte via des obligations convertibles ou des OPC.

3 - Détention d'actions ou parts d'OPC : inférieure à 10%

Fourchette de détention : investissement entre 0 et 10% de l'actif net

Nature juridique des instruments utilisés : Les investissements seront réalisés dans des OPC de droit français ou étranger. Le FCP pourra être investi dans des OPC exposés aux pays émergents.

Le FCP pourra avoir recours aux fonds indiciels cotés (trackers ou ETF), français ou de droit étranger et autorisés ou non à la commercialisation en France.

Les FIA, de droit français, devront répondre aux 4 critères d'éligibilité définis à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le recours à ces instruments permettra de rechercher une exposition positive ou négative à des investissements sur :

- des zones géographiques (pour avoir une exposition sur des marchés émergents par exemple) ;
- des secteurs d'activité spécifiques.

L'avantage tient en une facilité de négociation ainsi que d'une exposition immédiate à l'intégralité d'un indice par le biais d'un titre unique.

Le fonds pourra être investi dans des OPC gérés par SUNNY ASSET MANAGEMENT à hauteur de 10% de son actif net.

➤ **Les instruments dérivés**

Dans un but de couverture de ses actifs et/ou de réalisation de son objectif de gestion, et dans la limite de 100% de son actif net, le Fonds pourra avoir recours aux contrats financiers négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra constituer une exposition (sans recherche de surexposition) ou une couverture synthétique sur des indices, des secteurs d'activité ou des zones géographiques. A ce titre, le fonds pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre certains risques (actions, taux et crédit) ou de s'exposer à des risques (actions, taux et crédit...). Le fonds ne sélectionnera des contrats financiers et titres financiers comportant un contrat financier, que lorsqu'ils sont simples.

Nature des marchés d'intervention

Marchés réglementés

Marchés organisés

Marché de gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir, dans le but d'exposition et de couverture du portefeuille

- Risque actions
- Risque taux
- Risque de crédit
- Risque de change uniquement en couverture

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion

- Couverture
- Exposition

Nature des instruments utilisés

- Options listées et futures listés : sur actions, indices financiers, taux
- Options OTC : sur actions, indices financiers, taux
- swap de taux (couverture uniquement)
- Change à terme (couverture uniquement)

Stratégie d'utilisation des instruments dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

Le fonds pourra avoir recours à des instruments financiers à terme afin de réduire ou augmenter son exposition aux risques et investissements sous-jacents.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

➤ **Les titres intégrant des dérivés**

Le fonds pourra investir dans les titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux, réglementés, organisés, ou de gré à gré.

L'utilisation de titres intégrant des dérivés peut notamment être moins onéreuse que la mise en place d'une combinaison d'instruments dérivés pour une même stratégie.

Nature des instruments utilisés

- EMTN, BMTN
- Obligations convertibles
- Titres callables et puttables
- Credit Linked Notes

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- action
- taux
- crédit
- autres

Nature des interventions et description de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

couverture générale du portefeuille, des risques listés ci-dessus, titres, etc.

++

exposition synthétique à des actifs, aux risques listés ci-dessus, dans les limites réglementaires et spécifiques présentées dans la stratégie d'investissement.

Le recours aux instruments intégrant des dérivés respectera la borne maximale d'exposition prévue pour chaque classe d'actifs en additionnant l'exposition directe et indirecte, sans la recherche d'effet de levier au-delà de la borne maximale. L'engagement hors bilan du portefeuille induit par l'utilisation de ces instruments, ne dépassera pas 100% de l'actif du fonds.

➤ **Les dépôts**

Le fonds commun de placement pourra effectuer des dépôts dans la limite de 10% de son actif net.

➤ **Les emprunts d'espèces**

L'OPCVM pourra effectuer temporairement des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif net, les opérations de prêt d'espèces étant par ailleurs prohibées.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'effectuera pas d'acquisitions ni de cessions temporaires de titres.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

- Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion et/ou des OPCVM et FIA gérés. La politique de rémunération aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2025.

- Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Comité de Direction de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuelles, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2025, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Comité de Direction procède annuellement à une revue de la politique de rémunération et veille à sa conformité à la réglementation.

- Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2025 : 11 dont 9 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2025 : 1422 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :
1319 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
103 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

1121 milliers d'euros de rémunérations fixes,
301 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème Toutes catégories de parts
Frais de gestion et Frais de fonctionnement et autres services *	Actif net	1,65% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Le fonds investissant moins de 10% dans d'autres OPC il n'est pas spécifié de limites de frais indirects. Cependant il pourra exister des frais indirects en cas d'investissement en OPC.
Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 10 euros à 150 euros HT selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**).
Commissions de surperformance	Actif net	20% TTC de la surperformance annuelle au-delà de de l'€STR + 1% capitalisé avec high water mark

*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

(**) Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres.

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.

Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.

Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.

Zone Groupe 4 : Qatar.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds, au titre de l'exercice clos au 31/12/2025 est de 1,65%.

Autres informations

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion délégataire.

Les gérants établissent une liste des intermédiaires habilités par la Société de Gestion, et qui est régulièrement mise à jour. Les critères retenus pour l'élaboration de cette liste sont notamment les suivants :

- la capacité de négociation,
- la qualité de l'exécution,
- la réactivité,
- la contrepartie et la liquidité,
- la qualité de traitement.

Un suivi des intermédiaires est notamment instauré pour prendre en compte les spécificités de chaque classe d'instruments financiers.

Les intermédiaires sont évalués de manière annuelle par la Société de Gestion délégataire.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global du FCP est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté autour de 110% de son actif net, pouvant temporairement dépasser ce seuil en cas de valorisation des marchés d'actions.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

L'OPCVM a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : la capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCES DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« UFF AZUR INVEST »

LE RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE SUNNY AM **JANVIER – DÉCEMBRE 2025**

janvier 2025

Le premier mois de l'année n'a pas significativement remis en cause les équilibres qui prévalaient en fin d'année dernière. La volatilité sur les taux souverains est restée importante avec une remontée des taux sur la première quinzaine (le 10 ans américain a touché les 4.80%), puis une détente en fin de mois. La hausse des taux est essentiellement expliquée par l'arrivée de M. Trump à la Présidence américaine où son programme sera potentiellement plus inflationniste et moins prévisible (remontée de l'incertitude sur les taxes liées aux échanges commerciaux). En parallèle, les attentes sur les taux de la Réserve Fédérale ont été révisées, avec un décalage temporel (prochaine baisse au début de l'été) et un nombre réduit (moins de deux baisses en 2025). Dans ce contexte, le marché du crédit d'entreprise a – paradoxalement – protégé les investisseurs : -15 cts sur les primes de risque à 294 bps à la fin du mois, laissant le niveau des spreads relativement serré dans une hypothèse où la croissance de la zone européenne puisse être abimée par le durcissement des relations avec les Etats-Unis. Les facteurs techniques et de valeur relative restent en place et soutiennent la classe d'actifs, d'autant que la Banque Centrale Européenne a une nouvelle fois baissé ses taux directeurs. Concernant les fondamentaux, la saison des publications qui arrive devra confirmer que les entreprises présentent toujours des états financiers satisfaisants (et que les anticipations pour 2025 ne sont pas trop déprimées). S'agissant de votre gamme Invest, nous avons profité de la dynamique sur le marché primaire pour participer aux nouvelles émissions suivantes : LUFTHANSA 5.25% PERP/2030, MATTERHORN 4.5% 2030 ou encore IREIM 4.5% PERP/2030. Ces papiers se sont bien comportés après l'émission sur le marché. Nous avons également construit des positions sur des obligations déjà existantes à l'image de OI 5.25% 2029 (estimant que le prix intégrait déjà un dérating), VIRIDIEN 7.75% 2027 (stratégie de call court) et BPCE 4% 2034 (Senior non preferred à duration longue). A l'inverse, nous avons pris nos profits sur des papiers présentant moins de valeur pour les portefeuilles comme BPLN 3.25% PERP/26 et COTY 3.875% 2026.

février 2025

Le crédit s'est très bien comporté sur le mois écoulé dans la mesure où les facteurs techniques restent toujours présents. Dans le détail, les spreads de crédit européen se compressent de 4 bps sur l'IG euros et 15 bps sur le HY euros, poursuivant une trajectoire de cherté relative – en spreads – par rapport aux emprunts gouvernementaux. Les niveaux en spreads atteignent des niveaux historiquement bas, et cette situation peut durer plusieurs trimestres avant de retrouver des marges de crédit plus rémunératrices. Pour autant, la lecture en taux demeure satisfaisante avec un rendement embarqué encore intéressant : autour de 3% pour du BBB, vers 3.70-4% pour du BB et >4.50% pour des émetteurs notés B. Concernant les fondamentaux des entreprises, les publications pour le T4 n'ont pas modifié structurellement les états financiers des entreprises. A ce stade, plus de 53% des résultats en Europe étaient au-dessus des attentes. En revanche, la dispersion sectorielle reste forte avec notamment le secteur automobile (exposé à la thématique des droits de douane et de la croissance) ou le secteur des satellites européens (protection des données). S'agissant de votre gamme Invest, nous avons pris nos bénéfices sur des emprunts courts dont le potentiel de performance était limité, à l'image de BTPS 3.2% 2026, COTY 3.875% 2026 ou encore LORCAT 4%

2027. En contrepartie de ces prises de bénéfiques, nous avons eu tendance à allonger la duration des portefeuilles en profitant du mouvement de hausse des taux enregistré ces dernières semaines, via des achats sur des emprunts gouvernementaux (DBR 2.2% 2034, SPGB 3.45% 2034), des corporates (FDJFP 3.625% 2036, MEOGR 4% 2030) ou encore sur des financières (SOCGEN 5.625% 2033, NOVOBANCO 9.875% 2033).

mars 2025

Le mois de mars a apporté son lot de surprises sur les marchés financiers et a accentué la divergence entre les marchés européens et américains. Les tensions obligataires se sont cristallisées en raison de l'annonce d'un plan d'investissement massif dans les infrastructures de 500 Mds€ en Allemagne. Ce changement de stratégie allemande intervient concomitamment à un plan européen pour augmenter de 800 Mds€ les dépenses militaires. Ces éléments sont de nature à dynamiser la croissance économique européenne, ce qui a amené les taux européens de long terme à s'ancrer sur des niveaux plus élevés. Finalement, les courbes européennes se pentifient à nouveau avec cette réévaluation à la hausse des perspectives d'autant que les taux courts sont stabilisés grâce à la décélération de l'inflation. Du côté américain, la courbe de taux s'est translaturée vers le bas sous l'effet des craintes sur la croissance américaine dans un environnement où 1) la confiance des consommateurs a chuté et 2) la Réserve Fédérale américaine a révisé à la baisse son anticipation de croissance 2025 de 2.1% à 1.7%. S'agissant du crédit, les spreads américains se sont écartés de 67 bps à 347 bps sur le mois passant au-dessus des niveaux européens (+50 bps à 334 bps). Là encore, l'Europe semble mieux lotie car la remontée de la prime de risque est plutôt ordonnée compte-tenu des facteurs techniques déjà en place (flux nets entrants sur la zone européenne). Le marché primaire reste ouvert et nous avons enregistré quelques deals dans le compartiment du Haut Rendement qui se sont bien placés. Pour autant, les incertitudes sur la guerre commerciale ajoutent du risque sur certaines sociétés dont les fondamentaux sont plus fragiles (1 émetteur non présent dans le portefeuille démarre un process de restructuration financière). Concernant votre gamme Invest, nous avons accompagné la remontée des taux nominaux souverains en achetant de la duration sur la partie intermédiaire de la courbe européenne. Ces investissements s'inscrivent dans une logique de rééquilibrage de la sensibilité avec un horizon temporel en adéquation avec le déploiement progressif des éventuelles dépenses budgétaires. Par ailleurs, nous avons vendu des positions dans le compartiment du High Yield (BDC 3.875% 2028, ACCINV 5.5% 2031, FEDRIG 7.902% 2030) et avons repondéré la poche Investment Grade (MEOGR 4% 2030, CRELAN 5.25% 2032, DHL 3% 2030).

avril 2025

Le marché du crédit a réagi en deux temps à ce mois d'avril. Tout d'abord, les primes de risque se sont significativement écartées à la suite de l'instauration des tarifs douaniers par M. Trump : une trentaine de bps d'écartement sur l'Investment Grade européen et une centaine de bps sur le High Yield européen. Cela correspondait à des niveaux de spreads plus élevés que 50% à 60% des niveaux observés au cours des 20 dernières années (contre environ 10% à 20% en début d'année). La réaction a été globalement ordonnée et rapide avec un effet plus marqué sur l'Automobile ou la consommation discrétionnaire par exemple et une relative surperformance du secteur des télécoms ou des REITS. Par ailleurs, les flux ont inversé la dynamique en place depuis plusieurs semaines, s'illustrant par une décollecte nette en avril sur le crédit global (USD et EUR). Dans un deuxième temps, le marché du crédit a repris de la consistance dans le sillage des apaisements géopolitiques. Les spreads de crédits se sont alors contractés pour atterrir à 112 bps sur l'IG€ (+14 bps sur le mois donc) et 359 bps sur le HY€ (+25 bps). Plus spécifiquement, la liquidité du marché a diminué en raison de la faiblesse des inventaires des banques alors même que les investisseurs souhaitaient se remettre long de risque. Ce point sera à surveiller sur les prochaines séances alors même que l'activité primaire est répartie en fin de mois. Globalement, le marché du crédit reste solide

démontrant sa capacité à surperformer les marchés d'actions en période de stress par exemple. L'appétit reste présent d'autant que les résultats financiers sont encore satisfaisants. Néanmoins, l'incertitude sur les développements géopolitiques et les éventuelles conséquences sur la croissance et l'inflation (le scénario de stagflation prend de l'épaisseur) pourraient affecter le Fondamental de certaines Entreprises, donc la sélection des émetteurs reste prépondérante pour délivrer de la performance dans la durée. S'agissant de votre gamme Invest, nous avons décidé de vendre en partie l'exposition en souverains de durée longue (notamment l'échéance 2034), et d'investir sur des obligations convertibles à des niveaux de valorisation plus agréables après la baisse des actions. Spécifiquement sur COBALT, nous avons également saisi quelques opportunités sur le marché du High Yield (SNFF 4.5% 2032, ECPG float 2028 ou encore WEPAHY 5.625% 2031).

mai 2025

La séquence continue d'être favorable à la classe d'actifs du crédit, dont les valorisations reviennent sur des niveaux proches des points hauts. La prime de risque sur l'Investment Grade européen revient à 100 bps tandis que le Haut Rendement est à 320 bps. En d'autres termes, sur ces niveaux de marge de crédit, les investisseurs considèrent que 1) le scénario extrême d'un dérapage incontrôlé des droits de douane peut être écarté à ce stade, 2) la probabilité d'une récession américaine a diminué et 3) l'inflation potentielle liée à la guerre commerciale n'aura pas d'impact sur la demande. Nous sommes dubitatifs notamment sur le troisième point, qui pourrait avoir des incidences sur les fondamentaux des entreprises principalement fragiles. Pour le moment, le marché du crédit reste plébiscité par les investisseurs avec le retour de flux entrants sur la classe d'actifs après un "trou d'air" en avril. Les facteurs techniques sont toujours forts avec des gérants disposant de liquidités, ce qui facilite le placement des nouvelles émissions de dette (marché primaire). Dans ce cadre, les émissions d'entreprises et financières en mai 2025 s'élèvent à 119.2 Mds€, soit un record mensuel. En dépit de l'abondance de nouveaux papiers, les demandes sont restées fortes et les obligations se sont correctement comportées après l'émission (quasiment toutes les émissions ont un prix actuel proche ou supérieur au prix d'émission). Seul bémol à ce tableau favorable, certaines publications financières ont été moins bonnes notamment dans le compartiment des simples B. Certains crédits aux fondamentaux plus délicats ont montré quelques signes de faiblesse dans le secteur de la chimie ou de la consommation discrétionnaire par exemple, avec des pressions sur la top line et/ou sur la gestion du cash (eg: INEOS, GROUPE BERTRAND, ISABEL MARANT, EMERIA, CABBCO). Ces déceptions doivent rappeler la nécessité de trier le bon grain de l'ivraie...! Dans ce contexte, nous avons pris nos profits sur des obligations convertibles après le rallye actions (TUI 1.95% 2031 ou MWDP 2.625% 2026) ou sur des obligations dont le potentiel d'appréciation est limité (PICARD 3.875% 2026, INEOS 6.375% 2029). En parallèle, les fonds ont profité de l'afflux de nouveaux papiers pour s'exposer sur des crédits de qualité, à l'image de PRYSMIAN 5.375% PERP ou encore MATMUT 4.625% 2036.

juin 2025

Le mois de juin a été marqué par plusieurs évènements significatifs, tant sur les plans économique (fiscal et monétaire) que géopolitique. Tout d'abord, les Etats-Unis et la Chine ont progressé sur une feuille de route commune visant à définir un nouveau cadre commercial entre les deux pays. Cette avancée, dont les contours restent à préciser, réduit le risque extrême d'une escalade des droits de douane. Il s'agit d'un signal plutôt positif, d'autant que les dernières données relatives aux ventes au détail et à l'emploi aux Etats-Unis se sont révélées moins favorables. Cette dynamique a entraîné une révision des anticipations de politique monétaire : les marchés attendent désormais 2.5 baisses de taux de la FED d'ici à la fin de l'année, contre 2 baisses anticipées à fin mai. En Europe, la BCE a abaissé son principal taux directeur de 0.25%, le portant à 2%. Mme Lagarde a indiqué une « pause » dans le cycle d'assouplissement entamé à l'été 2024. Il est probable que les membres de l'institution souhaitent disposer de davantage de données sur les impacts potentiels d'un

durcissement des relations commerciales avec les Etats-Unis, ainsi que sur les effets inflationnistes d'un éventuel embrasement du conflit entre Israël et l'Iran – un scénario écarté pour l'instant, bien qu'il semblerait que les réserves iraniennes d'uranium n'aient pas été significativement touchées par les frappes américaines. Dans ce contexte, les marchés obligataires européens ont enregistré une baisse, marquée par une remontée généralisée des taux souverains, notamment sur la partie longue de la courbe (emprunt allemand à 2 ans et 10 ans à respectivement 1.85% et 2.60%, soit +0.07% et +0.10% sur le mois). A l'inverse, aux Etats-Unis, les taux ont reculé sur l'ensemble de la courbe, les marchés anticipant une posture plus accommodante de la FED dans les mois à venir. Dans ce contexte de volatilité sur les taux, les marges de crédit se sont bien comportées avec la poursuite du resserrement des primes de risque. Les entreprises profitent largement de l'appétit des investisseurs pour émettre de la dette (record mensuel sur le Haut rendement européen avec 22.5 Mds€ de nouvelles émissions). La gamme Invest a enregistré une performance positive en juin, comprise entre 0.23% et 0.35% selon le fonds. L'équipe de gestion a décidé :1) de prendre ses profits sur des titres convertibles après l'appréciation des sous-jacents ;2) de participer à certaines émissions primaires telles que MALAKOFF 4.5% 2035, REPSOL 4.5% PERP/2031, ALTRAD 4.429% 2032.

juillet 2025

En juillet, les marchés financiers ont évolué dans un climat mêlant optimisme mesuré et vigilance accrue. Sur le front de la guerre commerciale menée par les États-Unis, la fin du mois a été marquée par des avancées notables dans les négociations avec des partenaires de premier plan. Des accords ont ainsi été signés avec l'Union européenne (15 % hors exemptions) et le Japon (15 %), apportant une meilleure visibilité. Les discussions restent toutefois ouvertes avec la Chine et le Canada, partenaires privilégiés de la première économie mondiale. Si le ton demeure orienté vers la désescalade, la volatilité reste présente, à l'image des annonces de la Maison Blanche, fin juillet, concernant une modification des « reciprocal tariffs », prévoyant de relever certains taux de base de 15% à 20% pour certains partenaires commerciaux.

Par ailleurs, l'économie américaine a publié pour juillet des statistiques d'emploi résilientes et une inflation en légère reprise, réduisant la marge de manœuvre de la Fed pour initier une baisse des taux. Le marché anticipe désormais une seule baisse des taux directeurs d'ici la fin de l'année, contre deux en début de mois. La courbe des taux a réagi avec une hausse de 15 pb sur le 10 ans, accompagnée d'un léger aplatissement, les taux à 2 ans progressant de 24 pb.

En Europe, l'inflation est restée stable, en l'absence pour l'instant des effets potentiels liés à la mise en place des droits de douane avec les États-Unis. L'activité économique s'est inscrite en ligne avec les dernières publications. Le mouvement observé outre-Atlantique a été le principal facteur d'influence sur la courbe allemande, avec un Bund à 10 ans en hausse de 12 pb à 2,69 %.

Le marché du crédit a continué de bien se comporter dans cet environnement volatil, toujours soutenu par un fort appétit des investisseurs. De nombreuses émissions ont rencontré une demande soutenue, les émetteurs profitant de cette tendance pour verrouiller des conditions de financement attractives. On note notamment une forte hausse des émissions High Yield à 7 ans, alors que le standard se situe plutôt à 5 ans. Les spreads se rapprochent ainsi des niveaux observés avant le déclenchement de la guerre en Ukraine, avec un Crossover à 266 pb.

La gamme Invest a bénéficié de cette dynamique, affichant une performance mensuelle comprise entre +0,75 % et +0,86 % selon les fonds.

L'équipe de gestion a décidé d'investir sur Sani Ikos 7,25 % 2031 ;de participer à certaines émissions primaires telles que NISSAN 5,25 % 2029 ou TDF INFRASTRUCTURES 3,625 % 2030.

août 2025

Comme souvent ces dernières années, le mois d'août n'a pas été de tout repos pour l'écosystème financier, obligeant les gérants à garder un œil attentif même à la plage. Le volet géopolitique a repris de la consistance avec M. Trump jouant le rôle de chef d'orchestre pour obtenir un accord sur

la situation ukrainienne, rencontrant ainsi M. Poutine puis M. Zelensky et les membres de l'Otan. L'Europe maintient sa position visant à obtenir des garanties sur l'avenir de l'Ukraine. La Russie intensifie ses frappes. Après trois ans et demi de conflit, les espoirs d'une solution demeurent mais rien de tangible n'est encore acté. Au niveau politique, la France est dans une situation difficile avec un vote de confiance prévu le 8 septembre, qui pourrait déboucher sur un remaniement du gouvernement voire une dissolution. La deuxième puissance européenne reste dans une dynamique difficile sur la restauration des finances publiques et de sa dette, dans un environnement où la croissance du pays s'est normalisée (+0.8% sur un an glissant). S'agissant des résultats des entreprises, ils ont été satisfaisants avec 81% de surprises positives sur les résultats nets aux Etats-Unis et plus nuancés en Europe (51% de surprises positives sur le Stoxx600). La prochaine saison sera importante car elle intégrera pleinement l'application des droits de douanes. Dans ce contexte, le crédit reste une classe d'actif intéressante tant que les niveaux de rendement restent entre 1% et 2.5% en taux réel (rendement retraité de l'inflation). Les investisseurs continuent de diriger des flux sur la dette d'entreprise, comme en témoigne la collecte importante en plein mois d'août sur le marché américain. Ces flux techniques soutiennent des achats structurels profitant notamment à la forte dynamique sur le marché primaire (nouvelles émissions) et à la réduction de l'écart de rendement par rapport aux emprunts sans risque (spreads). En résumé, le crédit est perçu comme plus défensif que les dettes d'Etat, sous l'effet de fondamentaux de meilleure qualité avec une variation des prix moins sensible aux mauvaises nouvelles (la volatilité est plus contenue !). La gamme Invest s'est bien comportée sur le mois écoulé s'illustrant par une valeur liquidative résiliente dans cet environnement nuancé. Nous restons sélectifs dans nos participations au marché primaire, jugeant l'intérêt des récentes émissions comme peu attractif. Les portefeuilles n'ont pas singulièrement évolué et conserve un rendement embarqué jugé comme attrayant (entre 3.7% et 4.4%).

septembre 2025

La rentrée de septembre fut dense en nouvelles macro-économiques, géopolitiques et financières, sans que cela ne modifie la dynamique positive des marchés financiers. Aux Etats-Unis, le ralentissement du marché de l'emploi se confirme comme en témoigne 1) la révision à la baisse des créations d'emplois entre avril 2024 et mars 2025 (-911K emplois) et 2) le chiffre décevant du mois d'août (+54K contre +106K en juillet). Ces éléments ont soutenu la décision de la FED de baisser de 25bps son taux directeur, cette dernière mettant ponctuellement le sujet de l'inflation au second plan (alors même que les données repartent à la hausse... !), dans une logique de « gestion de la balance des risques ». Pour autant, le tableau américain n'est pas si dégradé que cela dans la mesure où la population continue de consommer, comme le montrent les commandes de biens durables (+2.9% en août) ou la croissance du PIB au 2ème trimestre à +3.8% (dont 1.7% pour la consommation interne). En zone euro, la situation apparaît plus contrastée, en particulier en France, où l'instabilité politique et la difficulté à présenter un budget moins déséquilibré s'illustrent par une dégradation lente de la qualité de crédit (notation Fitch abaissée à A+ au cours du mois) et par un niveau de spread par rapport à l'Allemagne au plus large dans la zone économique. S'agissant du marché du crédit, les entreprises profitent toujours de l'appétit des investisseurs pour lever de la dette (59 Mds€ pour le marché européen en septembre dont 32% pour le Haut Rendement). Point notable, un tiers des émissions des entreprises les plus risquées a servi au refinancement de dettes existantes, tandis que le reste s'est orienté vers des versements de dividendes, des financements de LBO ou à de nouveaux acteurs. Cette tendance, si elle devait se confirmer, pourrait marquer le début d'un nouveau cycle sur le marché du crédit. La gamme Invest continue de performer dans cet environnement difficilement lisible. Sur les fonds AZUR et BLUE, nous avons eu tendance à prendre des profits sur certains noms français (RENAUL 5.5% 2034, AFFP 8.125% 2028 et TDF 3.625% 2030). Sur COBALT, nous avons initié une position sur l'équipementier automobile ZF (ZFF 4.75%

2029) et sur la parapétrolière VIRIDIEN (VIRIFP 8.5% 2030), dont la capacité à exploiter les données géoscientifiques constitue un atout majeur.

octobre 2025

Le mois d'octobre s'est inscrit en territoire positif sur les principaux marchés obligataires et actions mondiaux. Pour autant, le début de mois a été marqué par un regain de la volatilité alimenté par trois thèmes principaux : 1) les tensions commerciales s'intensifiant entre les Etats-Unis et la Chine, 2) l'hypothèse d'une bulle sur le crédit américain s'illustrant par deux faillites dans le secteur automobile et par l'annonce de prêts douteux chez certaines banques régionales et 3) le besoin de fluidifier le système de prêt interbancaire par apport de liquidités de la Réserve Fédérale américaine (FED). Ces trois éléments ont généré de l'incertitude se reflétant, par exemple, dans la remontée des primes de risque sur le Haut Rendement européen (+40 bps sur la 1ère quinzaine du mois). Toutefois, le marché a considéré ces risques comme étant idiosyncratiques, estimant que les forces structurelles (arrêt de la réduction du bilan de la FED, flux techniques, investissements dans l'IA, etc) restaient suffisamment solides pour poursuivre la hausse. Ainsi, les primes de risque sur le crédit ont baissé sur la seconde quinzaine du mois pour finir quasiment flat. Notons que la dispersion sectorielle s'est accentuée une nouvelle fois, avec principalement une sous-performance de la Chimie et de l'Automobile. Par ailleurs, la saison des publications trimestrielles est solide jusqu'à présent, avec notamment une amélioration de la profitabilité nette (+12% aux Etats-Unis, +6% en Europe). Bien que les résultats tiennent compte des mesures douanières de M. Trump, les Entreprises réussissent à préserver – à ce stade – les marges et à limiter la dégradation des ratios financiers. S'agissant de la gamme Invest, les fonds terminent le mois à +0.13% pour COBALT, +0.36% pour BLUE et +0.47% pour AZUR. Nous avons poursuivi les prises de bénéfices entamées le mois dernier avec des ventes sur EUROFINS PERPETUEL, CELLNEX ou encore MATTERHORN. Côté achat, certaines émissions en primaire présentaient de l'intérêt comme SECHE PERPETUEL, ou la souche subordonnée de VERISURE.

novembre 2025

Le mois de novembre a connu l'épisode de stress le plus élevé depuis le mois d'avril 2025 (annonce des tarifs douaniers par M. Trump), s'illustrant par un pic sur l'indice de la volatilité (VIX) au-dessus de 25. Dans un premier temps, les investisseurs se sont montrés inquiets au sujet d'une éventuelle bulle de l'IA (en amont des résultats de Nvidia), et sur la capacité de la FED à réduire ses taux d'ici à la fin de l'année (probabilité du marché sur une baisse en décembre descendue à 25% en cours de mois avant de remonter à 80%). En fin de mois, le sentiment de marché a évolué vers un biais plus positif sur l'anticipation d'une action accommodante de la FED, entraînant les actifs risqués à la hausse (stabilité des actions sur le mois, à l'exception du NASDAQ). En dépit d'un environnement relativement tendu, l'appétit pour le rendement a soutenu la classe d'actif du crédit. En effet, le volume de dettes émises sur le mois s'établit à environ 60 Mds€ en Europe, soit le 3ème mois le plus abondant en historique (190 Mds€ totalisés dans les carnets d'ordre). Notons que les émetteurs US ont été actifs (55% des volumes de la 1ère semaine du mois), exploitant l'attractivité du marché sur des durations longues (11 ans en moyenne) avec notamment des acteurs liés au secteur technologie. S'agissant de la gamme Invest, nous avons eu tendance à prendre quelques profits sur des obligations d'entreprises affichant un taux actuariel autour de 3%, estimant que le différentiel de rémunération par rapport aux emprunts souverains 3-5 ans était plus faible. Globalement, nous restons constructifs en cette fin d'année mais n'hésitons pas à prendre nos profits dès lors que le potentiel de progression est plus faible.

décembre 2025

L'année 2025 se termine sur une note positive pour les principales classes d'actifs, bien aidée par la nouvelle baisse de 0.25% des taux de la FED et la mise en place d'un programme spécifique

consistant à acheter des obligations du Trésor à court terme (40 Mds\$ par mois), afin d'éviter tout risque de tension sur le marché des liquidités interbancaires américain. Concernant la classe d'actif du crédit, 2025 aura été un bon cru en raison d'un effet positif sur les spreads (compression) et d'un portage toujours intéressant (y compris retraité de l'inflation). Les fondamentaux des entreprises sont toujours satisfaisants (2.2x plus de rehaussement que de dégradation de note sur les derniers mois), tandis que les facteurs techniques poursuivent leur dynamique positive (flux entrants). Ces orientations favorables sur le crédit n'ont pas de raison de singulièrement évoluer sur les premiers mois de 2026, l'appétit pour le rendement étant une force de rappel pour de nombreux investisseurs. Néanmoins, la météo n'est pas pour autant ensoleillée et les futurs développements seront passionnants sur les sujets de croissance, d'inflation, de géopolitique, de budget, de monétisation des capex IA, de marges de crédit, etc. La sélectivité des dossiers restera l'une des clefs sur les prochains trimestres afin d'éviter les crédits les plus fragiles ou en dynamique baissière.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2025, le fonds a réalisé sur 12 mois une performance de 3,40% contre 3,27% son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements de UFF AZUR INVEST

Achats		Ventes	
Nom	Montant en €	Nom	Montant en €
IT0005024234/ITAL BU 3.5 03-30	412 409.17	ES0000012N35/SPAI GO 3.45 10-34	-412 151.00
IT0005340929/ITAL BU 2.8 12-28	411 048.52	FR001400F0H3/JC DECA 5.0 01-29	-328 920.00
XS2688529135/COTY 5.75 09-28	317 256.61	XS2185997884/REPS IN 3.75 PERP	-306 808.38
XS3015684361/METR AG 4.0 03-30	300 912.48	IT0005584302/ITAL BU 3.2 01-26	-302 818.00
FR001400IDY6/SG 5.625 06-33	229 675.34	XS2240463674/LORC TE 4.0 09-27	-302 396.00
FR001400RIT6/ITM ENT 5.75 07-29	221 695.89	XS2762276967/INEO FI 6.375 04-29	-298 893.58
ES0000012M51/SPAI GO 3.5 05-29	211 897.00	FR0014002X43/BNP PAR 0.25 04-27	-297 272.00
XS2186001314/REPS IN 4.247 PERP	204 318.35	XS2385393405/CELL FI 1.0 09-27	-292 672.00
PTTAPFOM0003/TRAN AE 5.125 11-29	202 917.22	FR001400F2R8/AIR FR 8.125 05-28	-228 880.00
FR001400WP90/BPCE 4.0 01-34	201 020.00	FR001400IU83/UNIB RO 7.25 PERP	-227 293.04
XS3076304602/PRYS 5.25 PERP	199 932.00	BE0002913946/CRELAN 5.75 01-28	-222 182.00
FR001400Y8Z5/UNIB RODA FLR 12-49	198 880.00	XS2778270772/FNAC DA 6.0 04-29	-215 304.00
FR0014010IV2/ORANGE 3.875 PERP	197 021.79	XS2896350175/SNAM 4.5 PERP	-211 578.00
XS2257580857/CELL TE 0.75 11-31	177 114.79	XS2581647091/VERI HO 7.125 02-28	-208 598.00
PTOTEROE0014/PORT OBR 3.88 02-30	162 662.50	XS1293505639/ASR NEDE 5.13 09-45	-207 651.37
PTNOBLOM0001/NOVO BA 9.875 12-33	125 315.01	XS2634593854/LIND PU 3.625 06-25	-205 034.00
XS2985311518/MATT TE 4.5 01-30	122 137.50	AT0000A33R11/VOES AG 2.75 04-28	-202 236.00
XS2324372270/VIRI 7.75 04-27	103 213.19	XS1716945586/EURO SC 3.25 PERP	-201 782.19
XS2937255193/ABER FI 4.87 PERP	102 673.00	FR0012395689/CA 3.0 02-25	-201 257.00
FR001400U686/LA FRAN 3.625 11-36	100 576.90	FR0014007VF4/BPCE 0.375 02-26	-196 382.00
FR00140136B1/SECH EN 5.87 PERP	100 000.00	XS2615937187/ALLW EN 7.25 04-30	-193 618.70
XS3104481257/FIBE 4.75 06-30	100 000.00	FR0014003YP6/EDENRED ZCP 06-28	-170 579.56
XS3102778191/REPS EU 4.5 PERP	100 000.00	XS2401886788/LOXA SA 4.5 02-27	-154 290.00
XS2999659704/Niss Mo 5.25 07-29	100 000.00	FR001400QY14/RCI BAN 5.5 10-34	-110 171.00
XS2965681633/DEUT LU 5.25 01-55	100 000.00	FR001400MLX3/ILIAD 5.375 02-29	-108 560.00
FR0014010J09/ALTR IN 4.429 06-32	100 000.00	XS2776523669/TUI AG 5.875 03-29	-106 584.00
FR001400WRF6/IPSOS 3.75 01-30	99 723.00	XS2926264529/ACCO GR 5.5 11-31	-103 500.00
FR0014010J17/MALA HU 4.5 06-35	98 947.00	XS2406607171/TEVA PH 4.375 05-30	-103 301.00
XS3205709309/AROU FI 5.25 PERP	97 704.00	XS2920504292/METL EN 4.0 10-29	-102 982.00
XS2051904733/INTL GA 2.375 04-28	97 661.99	XS2256949749/ABER FI 3.248 PERP	-102 484.00
FR001400YRU1/VEOL EN 4.371 PERP	96 884.00	XS2748964850/FIBER BID FLR 01-30	-101 988.00
FR001400ZQ88/MUTU AS 4.625 02-36	95 475.00	XS2193661324/BP CAP 3.25 PERP	-101 944.00
XS3038659267/EURO SC 5.75 PERP	91 744.00	XS2354326410/COTY 3.875 04-26	-101 608.00
		XS2361342889/PICA GR 3.875 07-26	-101 538.00
		XS2331728126/TI AUTO 3.75 04-29	-101 510.00
		XS1789515134/BELDEN 3.875 03-28	-101 496.00
		XS2774391580/FORVIA 5.125 06-29	-100 851.00
		XS2205083749/AVAN FU 3.875 07-28	-100 752.00
		XS1963830002/FORVIA 3.125 06-26	-100 238.00
		XS2286041517/WINT DE 2.499 PERP	-98 597.00
		XS2618840974/CHEP ARZN FLR 05-30	-96 046.00

Rapport certifié du commissaire aux comptes



UFF AZUR INVEST

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

UFF AZUR INVEST
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
70 Avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement UFF AZUR INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

UFF AZUR INVEST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	180 800,49	393 892,72
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	180 800,49	393 892,72
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	8 905 302,67	12 404 790,50
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 905 302,67	12 404 790,50
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00	0,00
OPCVM	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	9 086 103,16	12 798 683,22
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	101 289,00
Comptes financiers	379 726,83	0,00
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	379 726,83	101 289,00
Total de l'actif I+II	9 465 829,99	12 899 972,22

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	8 934 435,75	12 413 467,21
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	304 099,98	463 958,33
Capitaux propres I	9 238 535,73	12 877 425,54
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	9 238 535,73	12 877 425,54
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	227 294,26	19 337,78
Concours bancaires	0,00	3 208,90
Sous-total autres passifs IV	227 294,26	22 546,68
Total Passifs : I+II+III+IV	9 465 829,99	12 899 972,22

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	454 872,17	457 372,79
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	6 436,02	29 685,85
Sous-total produits sur opérations financières	461 308,19	487 058,64
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	-258,39
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	-258,39
Total revenus financiers nets (A)	461 308,19	486 800,25
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-190 225,52	-223 615,61
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-190 225,52	-223 615,61
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	271 082,67	263 184,64
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-54 744,41	-17 719,16
Sous-total revenus nets I = (C+D)	216 338,26	245 465,48
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	174 990,22	174 143,55
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 885,02	-2 298,00
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	172 105,20	171 845,55
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-34 966,25	-7 609,67
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	137 138,95	164 235,88

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-44 841,95	62 429,88
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-44 841,95	62 429,88
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-4 535,28	-8 172,91
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-49 377,23	54 256,97
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	304 099,98	463 958,33

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est de rechercher, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance annuelle nette de frais au moins égale à celle de l'indicateur de référence, l'€STR + 1 % capitalisé.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net en EUR	11 996 453,06	12 877 425,54	9 238 535,73
Nombre de titres	11 809,0161	12 219,3042	8 477,8177
Valeur liquidative unitaire	1 015,87	1 053,85	1 089,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-15,39	13,44	16,17
Capitalisation unitaire sur revenu	13,78	20,08	25,51

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM ;

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

- les coûts/frais opérationnels directs et indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème Toutes catégories de parts
Frais de gestion et Frais de fonctionnement et autres services *	Actif net	1,65% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Le fonds investissant moins de 10% dans d'autres OPC il n'est pas spécifié de limites de frais indirects. Cependant il pourra exister des frais indirects en cas d'investissement en OPC.
Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 10 euros à 150 euros HT selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**).
Commissions de surperformance	Actif net	20% TTC de la surperformance annuelle au-delà de de l'€STR + 1% capitalisé avec high water mark

*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et l'indice de référence défini ci-après, sur l'exercice. Dans tout ce qui suit, on considèrera que l'exercice comptable s'étend sur une période de 12 mois courant du 1er janvier N au 31 décembre N.

Le calcul de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre l'actif de l'OPCVM après frais de fonctionnement et de gestion et un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul, en enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions et aux rachats de l'OPCVM.

Si, sur l'exercice considéré, la performance de l'OPCVM est inférieure à celle de l'actif de référence, sur l'intégralité de l'existence de du fonds, ou depuis la dernière date de cristallisation, la part variable des frais de gestion sera nulle et toute sous-performance par rapport à l'indice de référence devra être compensée sans limite dans le temps avant que les commissions de surperformance ne redeviennent exigibles.

Si en cours d'exercice, la performance de l'OPCVM, est supérieure à celle de l'actif de référence sur les trois périodes de référence retenues, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

§ L'exercice comptable considéré, soit une période de 12 mois courant du 1er janvier N au 31 décembre N de chaque année (à l'exception du 1er exercice comptable qui sera clos au 31 décembre 2023).

§ La période débutant à la dernière date de clôture comptable ayant fait l'objet d'une cristallisation de la provision au titre de la commission de surperformance ;

§ L'intégralité de l'historique de la catégorie de parts concernée à compter de la date de création desdites parts

La commission de performance ne sera prélevée que lorsque les trois conditions énumérées ci-avant seront réunies : une surperformance sur l'année en cours ET depuis la dernière date de clôture comptable donnant lieu à cristallisation de la provision pour frais de gestion variables ET depuis la création.

Toute sous-performance par rapport à l'indice de référence devra être compensée sans limite dans le temps.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part UFF AZUR INVEST	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	12 877 425,54	11 996 453,06
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	929 862,68	3 720 290,26
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 967 098,41	-3 336 777,85
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	271 082,67	263 184,64
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	172 105,20	171 845,55
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-44 841,95	62 429,88
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	9 238 535,73	12 877 425,54

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	867,7541	929 862,68
Parts rachetées durant l'exercice	-4 609,2406	-4 967 098,41
Solde net des souscriptions/rachats	-3 741,4865	-4 037 235,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 477,8177	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
UFF AZUR INVEST FR001400BO88	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 238 535,73	8 477,8177	1 089,73

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
	+/-					
ESPAGNE	180,80	0,00	0,00	180,80	180,80	0,00
Total	180,80	0,00	0,00	180,80	180,80	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	8 905,30	8 699,67	205,63	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	379,73	0,00	0,00	0,00	379,73
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		8 699,67	205,63	0,00	379,73

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]]3 - 6 mois]]6 - 12 mois]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	504,73	3 565,37	1 096,32	3 738,88
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	379,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	379,73	0,00	0,00	504,73	3 565,37	1 096,32	3 738,88

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	180,80	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	5 010,13	3 895,17	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	5 190,93	3 895,17	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
Total des créances		0,00
Dettes		
	Achats à règlement différé	163 789,32
	Rachats à payer	49 456,52
	Frais de gestion fixe	14 048,42
Total des dettes		227 294,26
Total des créances et des dettes		-227 294,26

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	190 225,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	216 338,26	245 465,48
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	216 338,26	245 465,48
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	216 338,26	245 465,48

Part UFF AZUR INVEST

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	216 338,26	245 465,48
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	216 338,26	245 465,48
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	216 338,26	245 465,48
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	216 338,26	245 465,48
Total	216 338,26	245 465,48
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	137 138,95	164 235,88
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	137 138,95	164 235,88
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	137 138,95	164 235,88

Part UFF AZUR INVEST

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	137 138,95	164 235,88
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	137 138,95	164 235,88
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	137 138,95	164 235,88
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	137 138,95	164 235,88
Total	137 138,95	164 235,88
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			180 800,49	1,96
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			180 800,49	1,96
Services de télécommunication diversifiés			180 800,49	1,96
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	EUR	200 000	180 800,49	1,96
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			8 905 302,67	96,39
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 905 302,67	96,39
Assurance			419 247,29	4,54
MALAKOFF HUMANIS PREVOYANCE 4.5% 20-06-35	EUR	100 000	104 893,28	1,14
MUNICH RE 4.25% 26-05-44	EUR	200 000	208 591,00	2,26
MUTUELLE ASSURANCE TRAVAILLEUR MUT 4.625% 23-02-36	EUR	100 000	105 763,01	1,14
Automobiles			105 174,05	1,14
Nissan Motor Co Ltd 5.25% 17-07-29	EUR	100 000	105 174,05	1,14
Banques commerciales			1 198 261,97	12,97
BNP PAR.TPA 84 1-2	EUR	750	104 262,00	1,13
BPCE 4.0% 20-01-34 EMTN	EUR	200 000	209 906,64	2,27
CRELAN 5.25% 23-01-32	EUR	100 000	112 945,68	1,22
INTE 4.271% 14-11-36 EMTN	EUR	200 000	205 596,93	2,23
NOVO BAN 9.875% 01-12-33	EUR	200 000	232 512,29	2,52
RCI BANQUE 5.5% 09-10-34 EMTN	EUR	100 000	106 672,18	1,15
SG 5.625% 02-06-33 EMTN	EUR	200 000	226 366,25	2,45
Compagnies aériennes			214 671,78	2,32
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 5.25% 15-01-55	EUR	100 000	109 049,25	1,18
FINNAIR 4.75% 24-05-29	EUR	100 000	105 622,53	1,14
Construction et ingénierie			214 134,59	2,32
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	200 000	214 134,59	2,32
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			322 515,39	3,49
METRO AG 4.0% 05-03-30 EMTN	EUR	300 000	322 515,39	3,49
Electricité			420 434,65	4,55
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	200 000	219 065,40	2,37
ENEL 3.375% PERP	EUR	200 000	201 369,25	2,18
Equipements électriques			212 016,26	2,29
PRYSMIAN 5.25% PERP	EUR	200 000	212 016,26	2,29
Gaz			102 875,90	1,11
SNAM 4.5% PERP	EUR	100 000	102 875,90	1,11
Gestion et promotion immobilière			106 559,56	1,15
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	100 000	106 559,56	1,15
Hôtels, restaurants et loisirs			196 120,52	2,12
LA FRANCAISE DES JEUX 3.625% 21-11-36	EUR	200 000	196 120,52	2,12
Marchés de capitaux			514 465,88	5,57
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	200 000	205 008,42	2,22
UNITED GROUP BV 5.25% 01-02-30	EUR	100 000	102 066,42	1,10

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.625% PERP	EUR	200 000	207 391,04	2,25
Media			104 768,97	1,13
IPSOS 3.75% 22-01-30	EUR	100 000	104 768,97	1,13
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			109 266,68	1,18
EUROFINS SCIENTIFIC SE 5.75% PERP	EUR	100 000	109 266,68	1,18
Pétrole et gaz			413 105,19	4,47
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	200 000	203 586,18	2,20
TRANSPORTES AEREOS PORTUGUESES 5.125% 15-11-29	EUR	200 000	209 519,01	2,27
Produits chimiques			107 283,08	1,16
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	100 000	107 283,08	1,16
Produits pharmaceutiques			321 828,90	3,48
ITM ENTREPRISES 5.75% 22-07-29	EUR	200 000	218 324,11	2,36
TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES 4.375% 09-05-30	EUR	100 000	103 504,79	1,12
Services aux collectivités			1 731 174,69	18,75
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.8% 01-12-28	EUR	400 000	405 531,08	4,39
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 01-03-30	EUR	400 000	418 111,56	4,53
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 3.875% 15-02-30	EUR	350 000	382 132,61	4,14
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.5% 31-05-29	EUR	400 000	422 076,22	4,57
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.371% PERP	EUR	100 000	103 323,22	1,12
Services aux entreprises			204 865,58	2,22
ALTRAD INVESTMENT AUTHORITY AIA 4.429% 23-06-32	EUR	100 000	103 028,64	1,12
SECHE ENVIRONNEMENT 5.87% PERP	EUR	100 000	101 836,94	1,10
Services clientèle divers			409 209,45	4,43
BOELS TOPHOLDING BV 5.75% 15-05-30	EUR	200 000	208 636,33	2,26
INTL GAME TECHNOLOGY 2.375% 15-04-28	EUR	100 000	99 203,29	1,07
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	100 000	101 369,83	1,10
Services de télécommunication diversifiés			655 484,42	7,10
FIBERCOP 4.75% 30-06-30	EUR	100 000	104 082,56	1,13
ILIAD 5.375% 15-02-29	EUR	200 000	220 140,21	2,38
MATTERHORN TELECOM 4.5% 30-01-30	EUR	125 000	129 105,40	1,40
ORANGE 3.875% PERP EMTN	EUR	200 000	202 156,25	2,19
Services financiers diversifiés			520 838,18	5,64
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	100 000	108 165,96	1,17
AROWNTOWN FINANCE SARL 5.25% PERP	EUR	100 000	98 535,28	1,07
GRUPE DES ASSURANCES CREDIT MUTUEL 5.0% 30-10-44	EUR	200 000	210 263,63	2,28
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 4.5% PERP	EUR	100 000	103 873,31	1,12
Sociétés commerciales et de distribution			93 493,01	1,01
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	100 000	93 493,01	1,01
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			207 506,68	2,25
UNIBAIL RODAMCO SE 4.875% PERP	EUR	200 000	207 506,68	2,25
Total			9 086 103,16	98,35

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	9 086 103,16
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	379 726,83
Autres passifs (-)	-227 294,26
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	9 238 535,73

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part UFF AZUR INVEST	EUR	8 477,8177	1 089,73

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: UFF Azur Invest

Identifiant d'entité juridique: 9695003Q22QA6Z6MSW06

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ? La promotion des caractéristiques environnementales et sociales est effectuée dans le cadre de notre approche par l'exclusion des risques dits 'Severe' (émetteur dont la note Sustainalytics est supérieure à 40).



Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes

Aussi, on évalue la note moyenne ESG du fonds afin de s'assurer qu'elle est meilleure que son univers d'investissement.

Au cours de l'exercice comptable 2025 de l'OPC, la note moyenne ESG du fonds a évolué comme suit :

	30/09/2025	31/12/2025
UFF Azur Invest	17,54	17,33
Univers d'investissement	18,38	18,44

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Pour le premier exercice comptable d'entrée en vigueur de la réglementation SFDR, l'OPCVM n'avait pas défini d'indicateur à suivre, cette précision réglementaire ayant été précisée en cours d'exercice. Pour l'exercice à venir, l'OPCVM a défini 2 indicateurs qu'il suivra, un environnemental et un social.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Non Applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Non Applicable

● **Dans quelles mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Non Applicable

— Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Non Applicable

— Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme?
Description détaillée:

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Non Applicable



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Ce produit financier ne prend pas en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Principaux investissements	Secteur	Poids	Pays
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 3,5% 2029	Govies	4,57%	Espagne
Italie 3,50% 03/2030	Govies	4,52%	Italie
Italie 2.8 01/12/2028	Govies	4,39%	Italie
Portugal 3,875% 02/2030	Govies	4,13%	Portugal
Metro AG 4% 03/2030	Conso. de base	3,52%	Allemagne
NOVO BANCO 9.875% 2033	Financières	2,52%	Portugal
Société Générale 5,625% 06/2033	Financières	2,45%	France
Iliad 5,375% 02/2029	Télécoms	2,38%	France
EDF 7,5% Perp Call 09/2028	Services aux collectivités	2,37%	France
Intermarché 5,75% 07/2029	Conso. de base	2,36%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Etant donné notre approche par notation, nous considérons que les émetteurs notés du portefeuille sont ceux dont la note est en adéquation avec notre charte d'investissement responsable et donc liés à la durabilité. De ce fait, nous considérons que la part des investissements liés à la durabilité correspond au taux de notation du portefeuille, soit au 31 Décembre 2025, une proportion de 91,8%, hors liquidités.



La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

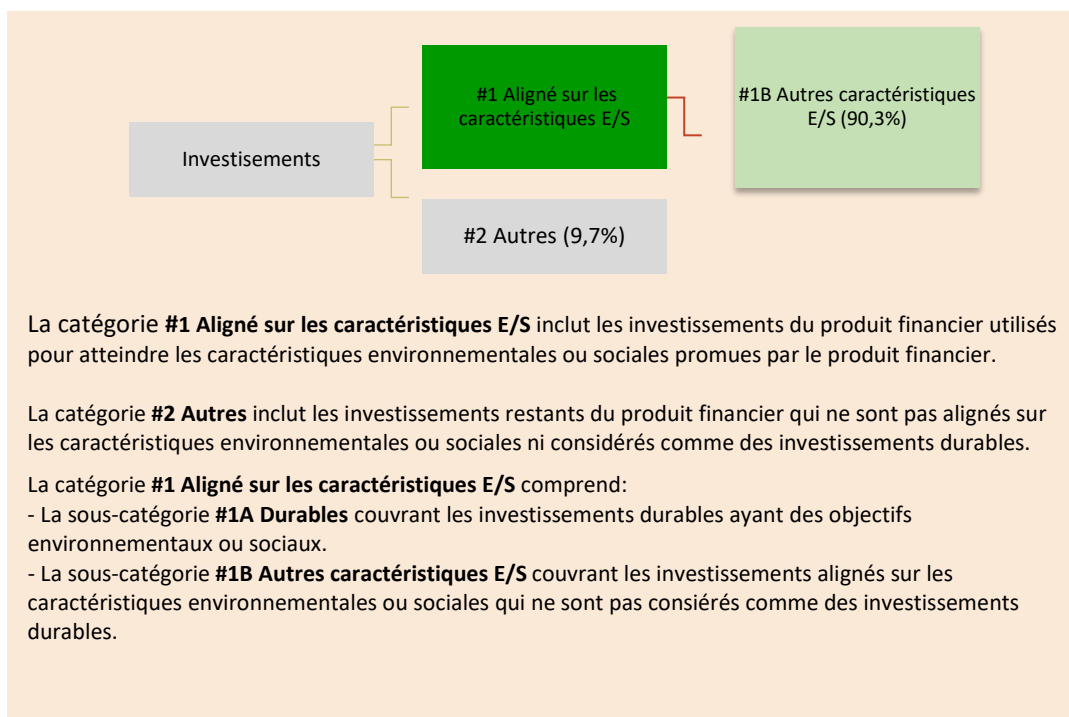
Le principe consistant "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

ATout autre investissement durable doit "ne pas causer de préjudice important" à tout objectif environnemental ou social.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● **Quelle était l'allocation des actifs?**

Au 31 décembre 2025, l'allocation d'actifs de l'OPC était la suivante :



La catégorie **#1 Aligné sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Aligné sur les caractéristiques E/S** comprend:

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Classe d'actifs	% actifs
Obligations	98,3%
Liquidités	1,7%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Au 31 Décembre 2025, la répartition du portefeuille par secteurs économiques est la suivante :

Secteur	% actifs
Industrie	22,0%
Financières	20,8%
Govies	10,7%
Services aux collectivités	10,5%
Conso. discrétionnaire	7,9%
Télécoms	6,9%
Conso. de base	6,7%
Industrie	6,5%
Energie	3,9%
Immobilier	2,7%
Santé	1,3%
Technologie	

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleurs



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non Applicable

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE?**

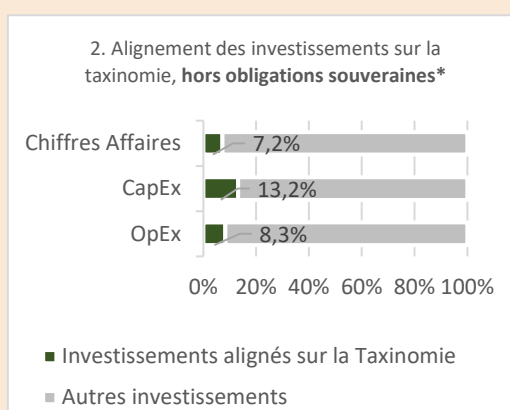
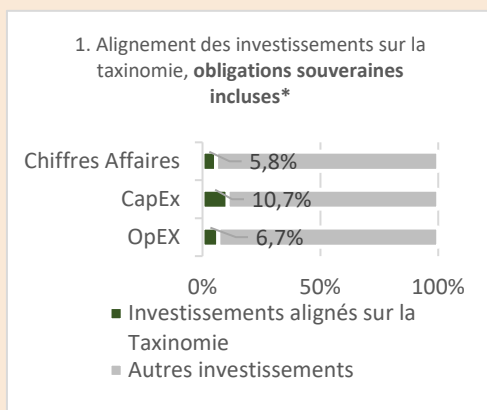
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins des graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

En incluant les obligations souveraines, 1,9% du chiffre d'affaires était réalisé dans des activités transitoires et habilitantes, 4,5% des CapEx et 3,8% des OpEx.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

En excluant les obligations souveraines, 2,4% du chiffres d'affaires des investissements était réalisé dans des activités transitoires et habilitantes, 5,5% des CapEx et 4,7% des OpEx.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non Applicable



Quelle était le part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non Applicable



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non Applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur fiabilité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements catégorisés en « autres » sont les investissements qui ne font pas l'objet d'une notation extra-financière de la part de Sustainalytics. Dans ce cas, aucune garantie minimale environnementale ou sociale existe pour ces investissements. Toutefois, il est à noter que ces investissements ne font pas l'objet d'une controverse significative, autant d'un point de vue environnemental que social.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le respect des caractéristiques environnementales et sociales est assuré par :

- Une exclusion des risques dits 'Severe' (au sens de Sustainalytics) .
- Une politique d'amélioration de note par rapport à un univers d'investissement.

Par ailleurs, une politique d'exclusion a été mise en place, les secteurs concernés étant les suivants :

- Les entreprises productrices de tabac,
- Les entreprises impliquées dans les armes controversées interdites par les traités d'Ottawa et Oslo
- Les entreprises de défenses non-européennes
- Les entreprises actives dans la pornographie,
- Les entreprises actives dans les manipulations génétiques sur les embryons humains,

- Les entreprises liées à l'extraction de charbon



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non Applicable

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?**

Non Applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Non Applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Non Applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Non Applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.